

Location - SALLE DES FÊTES avenue des Archers - 56200 La GACILLY

Fiche à remplir par tout demandeur et à retourner le plus rapidement possible à la Mairie – BP 4 – 56204 La Gacilly

Association :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° de Téléphone : Mail :

Nature de la manifestation :

Date de la réservation :

le de : à

du au de : à

Nombre de personnes attendues :

Salle(s) utilisée(s) : petite salle grande salle

RÉGLEMENT

L'aménagement (installation des tables + chaises sont à la charge de l'organisateur)

Le nettoyage et le rangement du mobilier utilisé (sauf tribune) sont à la charge de l'utilisateur. Il doit être réalisé dès la fin de la location ou au plus tard le lendemain de la location si aucune autre réservation n'a été enregistrée. la Mairie facturera des heures de ménage à hauteur de 30 € de l'heure, le cas échéant, pour la remise en état des lieux.

L'extinction des lumières sera à faire par le locataire

Il est formellement interdit d'utiliser des appareils de cuisson autres que ceux déjà en place.

Un état des lieux sera réalisé à la remise des clés ainsi qu'à leur retour. Le rendez-vous doit être fixé avec l'agent chargé de la gestion des salles.

La réservation des places et le contrôle des entrées sont à la charge et sous la responsabilité des utilisateurs.

Toutes les dégradations sont à la charge des utilisateurs (une facture sera adressée en cas de dégâts causés à la salle et/ou au matériel).

Toute modification d'utilisation de la salle doit faire l'objet d'une visite de sécurité préalable.

L'estrade ne se déplace pas.

TARIFS DE LOCATION

Les tarifs (cf. tableau au verso) seront doublés pour utilisation par des personnes ou associations extérieures à la commune de La Gacilly.

VIDE GRENIER et/ou VENTE AU DÉBALLAGE

Au moment de la réservation de la salle, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une demande d'autorisation ainsi que le registre des personnes présentes.

MANIFESTATIONS	PETITE SALLE	GRANDE SALLE	A REPORTER	
	1	2	1	2
Réunions, vins d'honneur	100	140		
Manifestation (belote, échecs, fêtes, arbres de Noël...)	150	195		
Expositions (entrées gratuites)	150	195		
Congrès	150	195		
Banquets, buffets (Hors mariage)	195	300		
Mariage (avec soirée dansante)	245	360		
Spectacles	245	360		
Bals, soirées dansantes	245	360		
Expositions (entrées payantes) Ventes diverses, braderies...	245	360		
Majoration pour le 2 ^{ème} jour	70	110		
Majoration pour une utilisation après 22 h00	45			
Majoration pour une utilisation les samedis ou dimanches	75			
Majoration pour chauffage du 1 ^{er} octobre au 30 avril	100			
TOTAL LOCATION				
Caution	300			

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés entre la date de réservation et la date d'utilisation des salles

- La facture vous sera adressée à l'issue de la manifestation, le règlement est à adresser au trésor public - rue de l'hôtel de ville - 56200 La Gacilly.

Je reconnais avoir été informé du règlement intérieur et accepte les conditions d'utilisation de la salle

A LA GACILLY, le.....

Bon pour accord

Signature

MATERIEL SOUHAITÉ cocher la ou les case(s).

PODIUM
Petite Salle Grande Salle

50m²

24m²

24m²

CHAISES OU FAUTEUILS

Nombre à Préciser

CUISINE

SONORISATION

1 micro

oui non

TABLES

Maximum 100 tables

Nombre à préciser

PANNEAUX D'EXPOSITION

Maximum 10 panneaux

Nombre à préciser

TRIBUNE TELESCOPIQUE

Petite Salle

oui non

Cadre réservé à la Mairie

Observation(s) :

Copie de la réservation donnée à : _____ le _____

Caution déposée le _____ / chèque n° _____